



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

intégration en milieu scolaire

Question écrite n° 43314

Texte de la question

M. Jacques Le Nay demande à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche de lui faire connaître nombre d'élèves scolarisés au 30 juin 2004 en CLIS.

Texte de la réponse

Le ministère de l'éducation nationale ne dispose que d'un chiffrage global du nombre d'élèves relevant de l'adaptation et de l'intégration scolaire (classes d'initiation, classes d'adaptation et classes d'intégration scolaire). À la rentrée 2003, en France métropolitaine et dans les DOM, 53 300 élèves relevaient de l'adaptation et de l'intégration scolaire (3 900 dans les DOM).

Données clés

Auteur : [M. Jacques Le Nay](#)

Circonscription : Morbihan (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43314

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 juillet 2004, page 5032

Réponse publiée le : 31 août 2004, page 6809